

Le 19 avril 2017

À une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, à laquelle étaient convoqués les membres du conseil d'agglomération en la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 18 avril 2017 à dix-neuf heures (19h00), et ce, en vertu du calendrier des séances ordinaires établi en début d'année.

Était présente : Me Louise Boivin, directrice du Service juridique et greffière.

Étaient absents : le maire Denis Chalifoux, messieurs les conseillers Sylvain Marinier, Grant MacKenzie, Yvan Chen, Jean Léo Legault, Serge Bossé et Kenneth G. Hague ainsi que madame la conseillère Lise Gaudreau Régimbald et monsieur Denis Savard, directeur général.

Absence de quorum

La greffière ayant constaté l'absence de quorum, la séance du conseil d'agglomération fixée à 19h le 18 avril 2017 n'a pas eu lieu ; aucun membre du conseil d'agglomération n'étant présent.

La directrice du Service juridique et
greffière, Me Louise Boivin